



✘ J'aurai la chance d'animer une conférence le 29 septembre 2012 à 14 heures à l'université de Poitiers. L'association APP3L, que je remercie, a organisé une rencontre avec les étudiants pour les sensibiliser au logiciel libre en général.

Pour ma part, la conférence que j'animerai est intitulée **Actualités et perspectives des pratiques commerciales déloyales des professionnels en matière informatique.**

Le thème central de cette conférence sera dédié aux pratiques commerciales déloyales de vente forcée et de subordination de vente entre le matériel et les logiciels. Pas étonnant me direz-vous...!

J'aborderai donc :

- les points juridiques qui sont la clé du problème et notamment : comment qualifier la vente de matériel qui est fourni avec des logiciels préchargés, quelles sont les différences entre la vente forcée et la vente liée, la distinction entre le matériel et les logiciels, les procédures de remboursement (non exhaustif) ;
- l'actualité jurisprudentielle sur le sujet : toutes les dernières décisions en la matière sur la vente forcée, la vente liée, etc.
- et de manière transversale pendant toute la conférence, j'évoquerai les perspectives d'avenir dans ce domaine.

La conférence se déroulera :

Service i-médias, Université de Poitiers, Bâtiment B21, 7, rue Shirin Ebadi, 86022 Poitiers cedex

Toutes les infos sur : <http://www.journeedulibre.fr/>

Venez nombreux !

[La vidéo est désormais disponible](#)